

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Juillet

LE MESSAGE PRÉSIDENTIEL

Voici le texte du message du président de la République, dont il a été donné lecture mardi, au Sénat, par M. Guérin, ministre de la justice, garde des sceaux, et à la Chambre des députés, par M. Charles Dupuy, président du conseil, ministre de l'intérieur :

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Appelé par l'Assemblée nationale à la première magistrature du pays, je ne suis pas l'homme d'un parti, j'appartiens à la France et à la République.

Un crime odieux, que la conscience nationale flétrit, a enlevé à la patrie le citoyen intègre qui fut pendant sept années le gardien vigilant de nos institutions.

Puisse le souvenir de ce héros du devoir m'inspirer et me conduire !

Le poids des responsabilités est trop lourd pour que j'ose parler de ma reconnaissance.

J'aime trop ardemment mon pays pour être heureux le jour où je deviens son chef. Qu'il me soit donné de trouver dans ma raison et dans mon cœur, la force nécessaire pour servir dignement la France !

L'acte de l'Assemblée nationale, assurant en quelques heures la transmission régulière du pouvoir, a été aux yeux du monde une consécration nouvelle des institutions républicaines. Paris, que le gouvernement de la République remercie, a fait, avant-hier, une admirable démonstration de gratitude et de respect. Un pays qui, au milieu de si cruelles épreuves, se montre capable de tant de discipline morale et de tant de virilité politique, saura unir ces deux forces sociales sans lesquelles les peuples périssent : la liberté et un gouvernement.

Résolu à développer les mœurs nécessaires à une démocratie républicaine, c'est en d'autres mains que j'ai le ferme dessein de remettre dans sept ans les destinées de la France. Aussi longtemps qu'elles me seront

confiées, respectueux de la volonté nationale et pénétré du sentiment de ma responsabilité, j'aurai le devoir de ne laisser ni méconnaître, ni prescrire les droits que la Constitution me confère.

Sûre d'elle-même, confiante en son armée et en sa marine, la France, qui vient de recevoir des gouvernements et des peuples d'unanimes et touchants témoignages de sympathie, la France peut, la tête haute affirmer son amour de la paix ; digne d'elle-même, elle demeurera le grand foyer de lumière intellectuelle, de tolérance et de progrès.

Le Sénat et la Chambre des députés sauront répondre aux vœux du pays, en se consacrant à l'examen de toutes les mesures qui peuvent servir au bon renom de la France, développer son agriculture, son industrie, son commerce, fortifier encore le crédit public. Le Parlement saura prouver que la République, loin d'être la rivalité stérile des ambitions individuelles, est la recherche permanente du mieux matériel et moral ; elle est l'expansion nationale des pensées fécondes et des nobles passions ; elle est, par essence, le gouvernement qui s'élève des souffrances imméritées, et dont l'honneur est de ne jamais décevoir ceux auxquels elle doit autre chose que des espérances.

C'est à servir ces idées que le gouvernement vous convie. Le cœur de la France les a inspirées à ses représentants. Pour en préparer le triomphe, unissons nos efforts.

Le passé donne des enseignements, mais c'est vers l'avenir que la France tourne ses regards : comprendre son temps, croire au progrès et le vouloir, c'est assurer l'ordre public et la paix sociale.

Le Message présidentiel qu'on vient de lire n'a pas été moins applaudi au Palais-Bourbon qu'au Luxembourg.

Nous y relevons tout de suite l'engagement que prend M. Casimir-Périer de remettre ses pouvoirs au pays à l'expiration de son septennat.

Rien que cela suffirait pour démontrer que le Message s'inspire des plus pures doctrines républicaines, mais le document entier est animé du

même esprit. Il est bref, digne et répond complètement aux préoccupations de l'heure présente.

Il faut appartenir au groupe socialiste pour se demander quel est le sens d'un texte aussi clair et aussi bref.

Mais le groupe socialiste voulait un incident, c'est pour cela qu'il a dépêché le citoyen Vaillant à la tribune et que ses coreligionnaires, M. Millerand en tête, ont soulevé la scène la plus tumultueuse qui se puisse imaginer.

Ils n'ont réussi qu'à provoquer l'indignation de la Chambre et une majorité colossale a repoussé l'étrange proposition de nommer une commission qui aurait préparé une réponse au Message présidentiel.

C'est un vilain début pour les socialistes, c'est un excellent début pour la Chambre.

Il ne faut pas que l'impression produite par la mort de Carnot nous fasse négliger celle qu'a produite l'élection de M. Casimir-Périer.

Elle a été accueillie partout avec une joie et une confiance entière ; on voit en lui, à l'étranger, le continuateur fidèle de la politique loyale, prudente et ferme de Carnot. De sorte que la mort tragique de l'un, aussi bien que l'avènement de l'autre, provoque des manifestations éclatantes d'un caractère essentiellement différent sans doute, mais qui sont faites pour montrer aux plus aveugles ou aux plus incrédules que la France occupe toujours une large place dans le monde.

Le Message du Président de la République ne pourra que consolider ces excellentes impressions.

En peu de mots, M. Casimir-Périer a su, sans sortir des généralités que lui commande la situation, tracer tout un programme moral qui s'impose par la hauteur de vue et la vigueur de la conception. Puissent nos représentants savoir en faire leur profit.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 Juillet

M. de Mahy communique à la Chambre plusieurs nouvelles adresses de condoléances envoyées par des gouvernements étrangers.

Quand il a terminé, M. Vaillant paraît à la tribune et commence ainsi :

— Messieurs, je ne vous étonnerai certainement pas en vous disant qu'après la lecture du message présidentiel l'opinion publique reste encore incertaine.

Le reste de la phrase est étouffée, dit le Pe-

de qu'elle ne put réprimer un cri de douleur et eut besoin d'appeler à son aide toutes ses forces pour ne pas défaillir.

Sa fille était devant elle !

Jeanne s'élança vers la marquise :

— Mon Dieu, madame, qu'avez-vous, s'écria-t-elle, vous trouvez-vous mal ?

— Non, non, répondit faiblement la pauvre mère, ce n'est rien... ça me prend quelquefois... Ne vous effrayez pas... mon en... mademoiselle...

— Désirez-vous que j'appelle ? vous êtes toute pâle, toute déaite...

— Je vous en prie... non... non... cela se passe. Un étourdissement, voilà tout... Tenez, c'est fini...

Et en effet, Angèle semblait complètement remise. Un éclair de raison brillait au milieu du chaos de ses sens, lui avait démontré que, quelle que fut sa souffrance, elle ne devait pas se trahir.

Sans pouvoir encore analyser les sentiments divers qui remplissaient son âme, elle se sentait néanmoins, en même temps qu'une envie désordonnée de presser follement sa fille sur son sein, un besoin impérieux de s'en éloigner, afin qu'un geste, qu'un mot imprudent ne lui révélèrent point qu'elle était sa mère.

Car si Jeanne arrivait à connaître ce secret, elle apprendrait son passé et son présent... et alors elle la méprisera, elle la maudira même !

Ces deux courants opposés qui se heurtaient dans son esprit et dans son cœur, firent qu'elle resta près de Jeanne, partagée entre une joie

immense, suprême, et un désespoir profond, sans oser manifester ni celui-ci, ni celui-là.

Mais, par suite, elle eut le temps de reprendre un peu de calme et de s'habituer déjà à sa nouvelle situation.

Ainsi sa fille, vers qui, depuis qu'elle avait abandonné son existence mondaine, toutes ses pensées s'étaient reportées avec un amour d'autant plus puissant qu'elle s'avouait plus coupable à son égard, sa fille dont la mémoire était devenue un songe pour elle, que maintes fois elle avait vue en songe lui sourire doucement et lui tendre ses petits bras... sa fille était là, à ses côtés, radieuse de jeunesse, exubérante de vie, resplendissante de beauté, et elle ne pouvait l'enlacer dans ses bras, la couvrir de ces tendres caresses que seules savent prodiguer les mères !...

Et jamais peut-être elle ne l'entendrait non plus l'appeler de ce doux nom de mère pour lequel elle eut donné sa vie !

Loin de là, il lui fallait, si elle ne voulait pas venir à ses yeux un objet de réprobation, rester pour son enfant une étrangère, froide, sans marque d'affection aucune, de peur qu'elle ne se laissât entraîner à un élan trop vif, trop chaleureux, qui l'eût dévoilée !...

C'était la pire des tortures.

— Eh bien ! soit, se dit l'infortunée, j'accepte ce martyre ! Ma récompense sera là même où est ma punition, car, en demeurant une inconnue pour ma fille, je pourrai au moins en silence et sans crainte rassasier de sa vue et mes yeux et mon cœur.

(A suivre).

INFORMATIONS

La Grâce de deux officiers français

La presse française loue hautement la bonne inspiration qu'a eu le souverain allemand de saisir l'occasion des obsèques de M. Carnot pour rendre leur liberté aux deux officiers français condamnés l'année dernière à Leipzig.

La nouvelle de cette grâce a été donnée dès dimanche matin à M. Dupuy, par le comte de Munster et elle a été accueillie par tout le monde avec un sentiment de joie et de reconnaissance.

On ne sera jamais insensible en France à des procédés qui prennent leur source dans un esprit

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 50

LA

FEMME DU FOU

PAR

ALFRED SIRVEN

TROISIÈME PARTIE

V

— Bien jeune, oui. Je n'avais que six ans.

— Six ans ! Si elle s'est vue mourir, la pauvre femme a dû éprouver une grande douleur en songeant qu'elle vous quittait à jamais.

— Ma pauvre mère n'a pas eu ce chagrin : elle est morte subitement dans un sinistre maritime !...

— Un sinistre maritime ?

— Oui, un naufrage qui a eu lieu en 1865...

— En 1865 !... répéta Angèle singulièrement troublée.

— Sur les côtes du Maroc, ajouta Jeanne. Tout le monde a disparu, sauf un matelot et moi... Ah ! et puis papa ; mais pendant bien longtemps nous avons cru qu'il avait péri aussi, car il n'y a que deux ans environ qu'il est revenu... Ce bon et cher père, si vous saviez quelle joie nous a causé son retour inespéré...

Angèle écoutait Jeanne comme dans un rêve.

Que lui racontait-elle donc là ?

L'enfant reprit, se laissant aller à ses souvenirs :

— Et sa joie à lui, quand il me retrouva vivante !... car il paraît que, de son côté, il m'avait crue noyée... ce qui l'avait rendu fou au point qu'on s'était emparé de sa personne pour l'enfermer dans une maison d'aliénés au Maroc. Quelles tortures il a endurées, mon Dieu !

Angèle écoutait fiévreusement cet étrange récit. Le sang affluait à ses tempes par jets brusques.

Un nuage obscurcissait ses yeux et vainement elle cherchait à calmer le tumulte de son cerveau.

Ce naufrage... en 1865... sur les côtes du Maroc, où en effet tout le monde, soi-disant, avait été englouti... puis le retour de ce père, après de longues années d'absence... sa folie... ses tortures dans la maison d'aliénés de Tétouan...

...Ce serait...

Devenait-elle folle ? Qu'allait-elle supposer ?

Juste ciel !

Une question qu'elle n'osait adresser lui brûlait les lèvres.

Enfin, se raidissant par un puissant effort de volonté contre l'angoisse qui l'étreignait, la malheureuse demanda à la petite, en affermissant sa voix.

— Et comment se nomme votre père, mademoiselle ?

— Pierre Brisson, madame.

A ce nom, Angèle reçut au cœur un coup si ru-

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLET D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des dites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de

250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres. Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

BILLET D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Naris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 % du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Bibliographie

Nous trouvons dans la 473^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE, parue cette semaine, d'intéressants articles de médecine, entre autres Hémoptysie et Hémorroïdes, par le Docteur Cabanes; Hémophilie, par le Docteur Martha; Hémorragie, par le Docteur Harn, et nous recommandons tout spécialement la lecture des importantes études historiques sur les Henri d'Angleterre, que M. Ch.-V. Langlois a fournies à la même livraison.

Prix de chaque livraison: 1 fr. — Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le peron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr.; 240 patrons repré entent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun; deux ou trois-cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaît aisément qu'un abonnement à la Mode Illustrée est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire: c'est un placement qui rapporte, en économie, plus de trente fois ses débours.

La Mode illustrée, Journal de la Famille, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un Supplément littéraire, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in 4^o, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition: Trois mois, 3 fr. 50; — Six mois, 7 fr.; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition: Trois mois, 7 fr.; — Six 13 fr. 50; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

AUDOUARD

Ex-Professeur de PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRE A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIFIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique: AUDOUARD, BRIVE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuse Soleil.

Écharpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été. Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés. M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Grandes facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT 16, Rue de la Liberté, Cahors

BOUGIES REYNAL
à la Glycérine solidifiée avec les médicaments.
Une application par jour, guérit sans retrecissement ni gastrite, toutes les Affections intimes.
Méd. Or Paris 1875, Bronze Exp. Un. Paris 1876, Admises à l'Expo. Un. Paris 1889.
DEMANDEZ PROSPECTUS 2, rue de la Tacherie, Paris.

POUR AMÉLIORER POTAGES SAUCES RAGOUTS LÉGUMES et toutes sortes de METS ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BŒUF AU GRATIN DELICIEUX ET ÉCONOMIQUE

PREMIER VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE **LIEBIG** EXIGER LA SIGNATURE: LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel) UNE MAISON composée de deux corps de bâtiments SISE Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN: 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant: LATTOU.

Bon prime du « Journal du Lot »

Eaux MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source n° 1, 7,920 lit. par jour. Source n° 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demander le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture: 15 juin jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous demander les Bons-primes avec lesquels ils pourront bénéficier de dix pour cent sur les prix d'hôtel, le traitement et les commandes d'eaux minérales.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats. Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens. Echange d'ancien contre du moderne.

L'ŒUVRE D'ART

DIRECTION et ADMINISTRATION: 23, rue Saint-Georges, 23, PARIS REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE